

Bernard Montagnes, o.p.

**La condition de l'exégèse catholique
au temps du modernisme :
le Père Lagrange**



In : *Revue thomiste*, octobre-décembre 1987, Tables 1987, publiée avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique, École de théologie, Toulouse

Deux anniversaires ramènent l'attention sur le Père Marie-Joseph Lagrange : mars 1988, cinquantenaire de son entrée dans la prix de Dieu ; novembre 1990, centenaire de la fondation de l'École biblique de Jérusalem. L'œuvre scientifique qu'il a laissée comprend, suivant la bibliographie établie par F.-M. Braun¹, 1 786 numéros. Pourtant il a fallu attendre la publication des *Souvenirs personnels* du P. Lagrange², édités en 1967 alors qu'ils avaient été rédigés entre 1926 et 1932 (à destination, il est vrai, de ses frères, non du public), pour entrevoir combien son œuvre a coûté de peine (de douleur autant que de labeur), à travers quelles contradictions elle s'est édifiée, quelle suspicion elle a soulevée, à quelle hostilité elle s'est heurtée. De nouvelles recherches d'archives aussi bien dans les papiers conservés par le P. Lagrange que dans les lettres adressées à ses correspondants permettent mieux aujourd'hui de voir quelle méfiance a sans cesse entravé l'œuvre exégétique du fondateur de l'École biblique³. Or les difficultés ont duré jusqu'au bout, ou presque. Qu'on en juge par ce qu'écrivait le P. Lagrange, alors âgé de 79 ans, en mars 1934, au P. Albert Condamin, S.J., dont il venait de recenser un ouvrage sur la Bible⁴.

« À travers les aigreurs de la critique, vous avez su reconnaître une vieille et fidèle affection. Nous avons été vraiment des frères d'armes, frappés le même jour [en 1907], vous pour *Isaïe*, moi pour la *Genèse*. Vous avez eu plus d'espérance que moi, espérant *in spem contra spem*⁵. J'admire, sans avoir le courage de vous imiter, votre assiduité à donner des raisons. Tout est ici affaire de personnes. Quand Dieu le voudra, le progrès se fera le plus facilement du monde, comme à la fin du règne de Léon XIII. Évidemment on a cru opportun de reprendre les mesures de répression. [Au point que le P. Lagrange craint de nuire au P. Lyonnet en lui demandant sa collaboration⁶.] Je ne voudrais pas le compromettre et cette crainte a augmenté ces jours-ci. »

« Comme à la fin du règne de Léon XIII » (jusqu'au 20 juillet 1903) : moment faste, jamais revenu, mais que Lagrange espérait encore revoir. C'est que la transition du pontificat de Léon XIII à celui de Pie X (4 août 1903 - 20 août 1914), correspondant à peu près, dans l'ordre des Prêcheurs, au passage du généralat de M^e Frühwirth (1891-1904) à celui de M^e Cormier (1904-1916), avait sévèrement aggravé la situation de l'exégète dominicain et empiré le dialogue de sourds entre Rome et

¹ F.-M. BRAUN, *L'œuvre exégétique du Père Lagrange, Étude et bibliographie*, Fribourg (Suisse), 1943, que je citerai BRAUN, suivi du numéro.

² *Le Père Lagrange au service de la Bible, Souvenirs personnels*, Paris, 1967, que je citerai *Souvenirs*.

³ J'alléguerai de préférence les documents inédits conservés dans les archives dominicaines de Jérusalem, de Rome ou de Toulouse et dans les archives jésuites de Paris ou de Lyon.

⁴ *RB XLIII*, 1934, p. 128-132. BRAUN, n° 1711.

⁵ En vain, du reste, puisque A. Condamin est décédé en 1940 sans avoir été autorisé à publier son introduction critique au livre d'Isaïe (ainsi que le prévoyait le P. Lagrange : *Souvenirs*, p. 170, note 14).

⁶ BRAUN, n° 1735.

Jérusalem. Jusqu'au dernier jour, les séquelles de la crise moderniste devaient continuer de peser sur le P. Lagrange.

1. Sous le pontificat de Léon XIII

Bousculés dans leur routine intellectuelle par les audaces de la critique biblique, les adeptes de l'exégèse traditionnelle n'hésitaient pas à dénoncer à Rome les innovations suspectes, confondant sans scrupule la cause du P. Lagrange avec celle d'A. Loisy. Par mesure de précaution, les autorités de l'ordre imposaient à l'École de Jérusalem une censure de plus en plus tatillonne, voire étouffante⁷. À Rome la méfiance régnait, entretenue en haut lieu par le cardinal Mazzella, partagée par le cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande⁸. Cependant aussi bien le secrétaire d'État Rampolla que le préfet des études Satolli encourageaient la recherche. Aussi, en dépit d'indices alarmants, l'optimisme prévalait-il dans le camp des critiques orthodoxes. Telle est du moins la note qu'E. Le Camus, après une alerte sérieuse, faisait entendre au P. Lagrange le 10 juin 1898⁹.

« De fait, toute la campagne menée contre vous, en cette occasion [l'article sur les sources du Pentateuque], n'a abouti à rien de ce que l'on visait. Le P. Genocchi, du Sacré-Cœur et professeur installé à l'Apollinaire par le cardinal Satolli, est dans nos idées et obtient un très grand succès auprès des élèves. Un de ses collègues étant allé le dénoncer comme ruinant la religion, ledit cardinal — c'est de l'Éminentissime que je tiens l'incident — répondit sèchement au dénonciateur Lauri : "En tout cas il ne détruira pas votre science, qui est visiblement encore à naître. Si vous aviez vécu quelque temps en Amérique, comme moi, vous voudriez beaucoup de Genocchi pour l'honneur de l'Église." Et de fait le cardinal Satolli se préoccupe d'envoyer quelques bons sujets soit en France soit en Allemagne, pour y faire de l'exégèse. Pourquoi ne vous les donnerait-il pas à Saint-Étienne ? Écrivez-lui pour lui offrir un asile. C'est un homme fort ouvert et qui m'a fait plaisir.

« Sans découragement comme sans précipitation, il faut poursuivre nos travaux. Les jeunes s'annoncent bien et M. Vigouroux sera largement distancé par ses élèves. La poussée vient de toutes parts. L'Église prendra glorieusement position, j'en ai la certitude. La science est comme l'eau. On ne l'arrête pas et, par infiltrations ou bonds impétueux, elle suit sa route. »

⁷ M. Frühwirth à Lagrange, 15.9.1899 : « J'ai dû supprimer deux passages du dernier manuscrit [peut-être celui de « L'itinéraire des Israélites du pays de Gessen aux bords du Jourdain », BRAUN, n° 253] qui auraient pu amener une polémique tout à fait inopportune en ce moment. C'est bien mon intention que jusqu'à nouvel ordre vous me soumettiez absolument tout ce que vous destinez à être imprimé : articles, bulletins, recensions, etc. »

⁸ Dans un français approximatif, Genocchi écrit à Lagrange, de Rome, le 3.1.1900 : « Ce n'est pas longtemps que le card. Ledochowski, parlant à un autre card. (qui me l'a rapporté) s'est montré furieux contre vous et l'École biblique de Jérusalem, ajoutant qu'il faudrait détruire ce nid d'hérésies. Mais ce qui empêche le card. Led. De vous faire beaucoup de mal devrait être le désaccord presque scandaleux qui existe entre lui et le card. Rampolla. C'est vrai que le card. Mazzella, notre plus terrible ennemi, est devenu seul et tout-puissant ; cependant je ne vois pas que le card. Led. Veuille ou puisse s'entendre avec lui. »

⁹ Le début de cette lettre a été cité (avec des coupures) dans les *Souvenirs*, p. 85.

Plusieurs signes, en effet, faisaient présager une embellie. Tout d'abord le dessein de l'École de Jérusalem ainsi que la fondation de la *Revue biblique* avait été approuvés par un bref de Léon XIII le 17 septembre 1892¹⁰. L'adhésion du P. Lagrange à la charte des études bibliques donnée par l'encyclique *Providentissimus* (18 novembre 1893) avait valu au fondateur de l'École biblique une bénédiction apostolique toute spéciale, transmise de Rome, le 7 février 1894, par le P. Th. Granello. Comme ce dernier avait conseillé de louer l'encyclique dans la *Revue*, « *j'ai répondu*, note le P. Lagrange, *que le Saint-Père nous demandait de travailler, non de le flatter* »¹¹.

Sa notoriété scientifique reconnue avait permis au P. Lagrange de prendre publiquement position touchant les sujets les plus controversés : au congrès de Fribourg, en août 1897, sur les sources du Pentateuque, point qui mettait en cause l'authenticité mosaïque de la Genèse ; à l'Institut catholique de Toulouse, en novembre 1902, sur la méthode historique, dont l'application à la Bible répugnait tant aux conservateurs. Dès leur publication, les textes de ces interventions faisaient figure de manifestes en faveur de l'exégèse critique. Aussi étaient-ils aussitôt contestés et dénoncés : l'article sur les sources du Pentateuque¹², par le patriarche latin de Jérusalem, M^{gr} Piavi¹³ ; le livre sur la méthode historique, par le jésuite belge de Louvain, Alphonse Delattre (mais ce second épisode prend place sous le pontificat de Pie X). Tandis que le commentaire de la Genèse, qui aurait permis au P. Lagrange de frapper un coup décisif, laissait les censeurs hésitants, pour des raisons d'opportunité, et demeurait en attente.

Quand fut créée la Commission biblique¹⁴, constituée dès août 1901, mais officiellement instituée en octobre 1902, celle-ci était destinée non pas à freiner les études bibliques (comme il adviendra ensuite), mais à les stimuler. « *La nomination de la Commission romaine*, écrit le P. Lagrange au P. Condamine, le 27 janvier 1902, *me paraît un grand bien. L'exégèse était la seule science où chacun se crût compétent à juger sans étude et disputer de tout, et sans consulter ceux qui passent leur vie dans un difficile labeur. Espérons qu'il n'en sera plus ainsi désormais.* » Au même moment, le P. Thomas Esser, secrétaire de la Congrégation de l'Index, l'un des trois consultants présents à Rome, demandait au P. Lagrange de pouvoir recourir aux lumières de celui-ci. Quand fut ensuite élargie la liste des consultants portée au nombre de quarante, le nom du P. Lagrange y fut ajouté (non sans une bataille, au titre du P. David Fleming¹⁵,

¹⁰ Bref de Léon XIII, obtenu par le cardinal Zigliara (*Souvenirs*, p. 47 et p. 238), publié dans *RB* II, 1893, p. 1-3.

¹¹ Cette réaction, toutefois, n'a pas empêché le P. Lagrange de consacrer un article « À propos de l'encyclique *Providentissimus* », dans *RB* IV, 1895, p. 48-64.

¹² *RB* VII, 1898, p. 10-32. Cet article avait effrayé Fulcran Vigouroux (*Souvenirs*), p. 82).

¹³ Dossier à Rome, Archives de la Propagande, NS, 1900, rubr. 9-12, vol. 175, fol. 536-564.

La dénonciation par le patriarche a été transmise au Saint-Office par la Propagande qui en a conservé la copie. Le P. Lagrange avait eu connaissance de cette pièce-là (*Souvenirs*, p. 380).

Du silence qui a suivi, puis de sa nomination, en 1903, à la Commission biblique, le P.

Lagrange a conclu – en juriste naïf – à un non-lieu qu'il croyait lui avoir été accordé.

¹⁴ Sur la Commission biblique on ne dispose que d'une notice parfaitement anodine par L. PIROT, dans *DBS* III [1934], 103-113.

¹⁵ *Souvenirs*, p. 123.

en même temps que celui du P. Prat, le 26 janvier 1903¹⁶. « *C'était plus qu'une déclaration de non-lieu après les dénonciations dont j'avais été victime, conclut-il. On voulait y voir un avantage remporté par l'exégèse progressive modérée*¹⁷. »

Dès lors le P. Lagrange encourage résolument le P. Condamin à poursuivre ses recherches critiques sur Isaïe. « Quelle étude passionnante ! lui écrit-il le 13 juillet 1903. Vous êtes tout à fait libre vis-à-vis de moi d'embrasser le système qui vous paraîtra le meilleur ; mais je crois que vous pouvez aussi vous considérer comme très libre vis-à-vis des scrupules de la routine. Nous avons fait bien des progrès, grâce à Dieu, et je pense que vous pouvez admettre deux Isaïe et même trois sans trop de témérité. De contenter tout le monde, il n'y faut pas songer, mais il faut courageusement se lancer dans la critique. [...] Je n'ai aucune nouvelle de la Commission biblique. Il est toujours décidé que la *Revue biblique* doit se publier à Rome, mais avec la même direction et une pleine liberté scientifique¹⁸. Cela sera tout à fait garanti et constitue, en somme, une approbation de notre ligne. » Les adversaires ne s'y trompaient pas non plus, notamment les rédacteurs du journal intégriste *La Vérité française*, dont le P. Lagrange écrit, en février 1904, qu'ils « n'ont cessé d'insinuer dans leur journal que Léon XIII était le grand coupable, et leurs abonnés le disaient tout haut ». Tout comme notre génération l'aura entendu dire de Jean XXIII, puis de Paul VI !

Aux promesses de ce trop printemps chargé d'orages, la disparition de Léon XIII (20 juillet 1903), à l'exclusive portée au conclave contre Rampolla, l'élection de Sarto (4 août), allaient porter un coup fatal.

2. Sous le pontificat de Pie X

Au début, le nouveau pape est accueilli avec confiance par les libéraux. « Il a du bon sens et ne se laisse pas facilement tromper », écrit Genocchi à Paul Sabatier. « Il est la droiture même », reconnaît Mgr Mignot. Mais tous se demandent comment il pourrait juger par lui-même les travaux savants des spécialistes de l'exégèse biblique, alors qu'il est demeuré étranger aux hautes études religieuses et ne s'est jamais occupé de critique. De qui allait-il prendre conseil ? Se fierait-il à la Commission biblique, dont il disait à Mgr Le Camus être content parce qu'elle travaillait bien¹⁹ ? Ou aux dénonciateurs alarmistes qui entreprenaient de le persuader que jamais, depuis des siècles, l'Église n'avait couru pareil danger²⁰ ? « Il me semble pourtant, observe le P. Lagrange au début de 1904 dans une lettre au P. Condamin, qu'on commence à distinguer les hérésies des bonnes méthodes critiques. » Et encore, à la fin de l'année, alors que se dessine plus nettement l'orientation réactionnaire du

¹⁶ L'original, signé par le cardinal Rampolla, se trouve dans les papiers du P. Lagrange.

¹⁷ M.-J. LAGRANGE, *Monsieur Loisy et le modernisme*, Paris, 1932, p. 125. Autre version dans *Souvenirs*, p. 123 — « Le P. Lagrange, commente *L'Ami du clergé* du 17.9.1903, passe, à bon droit, comme le principal représentant en France de l'école critique modérée. » La Commission comptait alors quatre consultants dominicains : A. Lepidi, maître du Sacré Palais, Th. Esser, secrétaire de l'Index, M.-J. Lagrange et V. Scheil.

¹⁸ Sur cette affaire, voir *Souvenirs*, p. 122-128.

¹⁹ Genocchi à Lagrange, 7.12.1903.

²⁰ Mignot à Birot, 20.12.1903, dans *BLE* LXVII, 1966, p. 263.

pontificat, dans une lettre au P. Cormier : « Maintenant on essaie d'obtenir de Pie X une marche rétrograde. Mais il est certainement très droit, et vous êtes une des rares personnes qui pouvez l'éclairer sur les dangers d'une réaction dans le style Delattre. »

En mai 1904, le jésuite A. Delattre venait de publier contre le P. Lagrange un violent réquisitoire intitulé : *Autour de la question biblique, Une nouvelle exégèse et les autorités qu'elle invoque*, qui allait alimenter à Rome la réaction forcenée et entretenir la fièvre obsidionale. Bonaccorsi²¹, éloigné de Rome à Florence, dépeint au P. Lagrange le climat romain, dans une lettre du 30 octobre 1904.

« Il souffle un vent bien triste, un vent misonéiste, réactionnaire, oppressif. Les réfractaires ont relevé la tête, malheur aux critiques. On m'a assuré que certains travaillent silencieusement mais obstinément à ruiner la Commission biblique. Les Cereseto et les Delattre triomphent sur toute la ligne. Quand on veut affirmer qu'un auteur est téméraire inexprimablement, on s'écrit : "Il me semble lire une page du P. Lagrange. "

» On m'a rapporté que le pape a lu, en entier ou en partie, le célèbre livre du P. Delattre et a déclaré, satisfait : "Voilà l'homme qu'il me faut : celui-là doit devenir professeur à la Grégorienne." À coup sûr la nomination de Delattre s'est faite par ordre supérieur, et aussi celle du P. Hetzenhauer au Séminaire pontifical romain. Le préfet des études avait proposé au cardinal vicaire le nom de Fracassini, le mien et peut-être celui de quelque autre. Le cardinal vicaire avait accepté favorablement le mien pour la chaire d'exégèse. Mais, à l'audience du Saint-Père, celui-ci lui a déclaré que le professeur avait été choisi en la personne d'un bon capucin. *Vives y Tuto in Vaticano è tutto*²² !

» Cependant le pape a du bon sens, cela me donne de l'espoir. [...] Dès mon arrivée à Florence, j'ai adressé une longue lettre au P. Lepidi²³ dans laquelle je me suis appliqué à mettre en pleine lumière le tort funeste qu'une politique de réaction et de répression, dictée par la haine aveugle de tout ce qui paraît moderne, causerait inévitablement à l'Église, compte tenu de l'état d'esprit des personnes frappées ou de celui des étudiants en théologie eux-mêmes. »

Au lieu de laisser les exégètes demeurés fidèles à l'Église poursuivre librement leurs études, l'autorité préfère leur imposer silence, au risque, maintes fois souligné par le P. Lagrange, de donner libre carrière aux extrémistes.

« Il est vraiment navrant, écrit-il au P. Condamin le 2 janvier 1905, que nous manquions de liberté à ce point et qu'on nous impose de pareilles conditions de travail. Nous ne refusons pas le combat — *si tollis pugnam, tollis et coronam* — mais nous ne pouvons dans ces conditions combattre les

²¹ Missionnaire du Sacré-Cœur comme son confrère Genocchi.

²² Le cardinal Vivez y Tuto, l'un des animateurs de la réaction, était capucin comme son confrère Hetzenhauer. La lettre originale est en italien.

²³ Tous s'accordent à reconnaître l'ouverture aux problèmes du temps dont fait preuve ce dominicain, maître du Sacré-Palais.

rationalistes à armes égales — *si tollis libertatem, tollis dignitatem*. Je crains bien que cela ne soit l'impression générale. »

» Si vous allez à Rome, demande-t-il à Henry Hyvernât, souvenez-vous devant Dieu que votre devoir est de me soutenir. Faites-leur comprendre que le mal est grand (cela ils le savent), mais que seule la critique peut guérir le mal causé par la critique, et que c'est la méthode historique modérée qui est le remède. À Paris, plus de dogmes ; à Rome, la femme de Lot est de l'essence du christianisme. Il y a un milieu, sapristi ; ne craignez pas de vous compromettre un peu. Il s'agit du salut de plusieurs. [...] Il faut lutter pied à pied, et c'est du temps perdu, contre les intrigants qui feraient mieux de lire la Bible que d'en parler sans la connaître, ou de s'en servir pour assommer ceux qui ont le malheur de leur déplaire. »

Devant la montée des périls, Rome réagit par le règne de la terreur : dénonciations secrètes complaisamment accueillies (que la délation soit plus ou moins spontanée ou qu'elle soit méthodiquement organisée par la sinistre Sapinière), répression brutale exercée contre les plus proches serviteurs de l'Église par ceux dont ils espéraient compréhension et appui (que de carrières brisées, de prêtres mis au rancart, voire poussés dehors), menace permanente de condamnation pesant sur la recherche, par la voie de la Commission biblique ou par celle de l'Index (la liste des condamnations, relevée par Boudinhon en 1913, qui tient en quatre pages pour les années 1901-1907, en occupe le double d'octobre 1907 à juin 1913). Du reste ces procédés de terreur inquisitoriale seront reprochés à Pie X lors du procès de canonisation (mais le grief sera à peine examiné pour ce qui touche l'Italie, pas du tout en ce qui regarde la France).

Le P. Lagrange et ses amis en font les frais quand, à Rome, « on fait de la réaction chauffée à blanc²⁴ ». « Nous sommes au paroxysme de la réaction, qui ne permet la publication d'aucun ouvrage un peu critique²⁵. » « La réaction bat son plein pendant que la révolte se prépare²⁶. » Voici le récit de son infortune que Joseph Bonsirven, alors prêtre du diocèse d'Albi, rapporte au P. Lagrange le 14 juin 1910.

« La Commission biblique a trouvé et jugé ces comparaisons [entre textes rabbiniques et Nouveau Testament, demandées par Vigouroux] fort dangereuses, et a refusé mon travail sous prétexte qu'il contient bien des détails pas catholiques ; que je ramène le christianisme tout entier au judaïsme ; que je nie la révélation et l'inspiration. J'ai même l'esprit tellement perverti et de si bonne foi qu'il m'est impossible de rien écrire d'orthodoxe : en conséquence on refuse d'accepter tout nouveau sujet de thèse, et on me conseille de renoncer aux études bibliques, et peut-être même à toute étude. J'ai pourtant l'intention de continuer à défricher la forêt vierge des Talmuds. [...]

Autour de moi, l'on croit qu'on a voulu atteindre plus que ma prétendue orthodoxie : le P. Janssens et M. Vigouroux m'ont laissé entendre que la réputation que de stupides et des malveillants m'ont

²⁴ Lagrange à Hyvernât, 25.12.1905.

²⁵ Lagrange à Condamin, 27.5.1906.

²⁶ Lagrange à Hyvernât, 16.8.1907.

faite de moderniste n'est pas étrangère à mon échec ; on voit aussi une explication dans mes relations passées avec Mgr Batiffol, et surtout dans ma qualité de sujet et de disciple de l'archevêque d'Albi [Mignot]. »

Le P. Lagrange voit ses écrits amputés ou supprimés. « Nous entassons les cadavres dans nos cartons », disait son éditeur Gabalda. En 1904, c'est un article sur « Le recul de la critique biblique » qui est jugé inacceptable parce que trop agressivement polémique. En 1905, un article sur « Les Patriarches : comment ils appartiennent à l'histoire » fait figure de provocation inopportune. « En voyant seulement le titre, écrit l'un des censeurs romains, le P. Maur Kaiser, je me suis dit : Mais comment, est-ce bien le moment d'accentuer une telle question ? » De même les *Éclaircissements sur la méthode historique à propos d'un livre du R.P. Delattre, S.J.*, imprimés en tout petit tirage, demeureront confidentiels. « Liberté pour m'attaquer, mais non pour me défendre. [...] Personne ne vient à mon secours, comme s'il ne s'agissait pas d'un intérêt général²⁷. » Le *Commentaire de la Genèse*, auquel le P. Lagrange travaillait depuis des années et auquel il tenait tant, fera l'objet d'interminables atermoiements du côté de la censure romaine ; puis, partiellement imprimé à petit nombre d'exemplaires réservés à la Commission biblique, il sera purement et simplement interdit, sous quelque forme que ce soit, le 29 mai 1907, par le pape en personne (tout comme l'*Isaïe* du P. Condamin). « Vous avez pu penser, écrit le P. Lagrange à ce dernier, combien j'ai été contrarié de vous avoir entraîné dans mon infortune. Au point où en sont les choses, je ne vois pas de remède. » Contraint d'abandonner le chantier de l'Ancien Testament, le P. Lagrange entreprend alors de commenter saint Marc. Échaudé par la mésaventure de la *Genèse*, il soumet quelques chapitres à l'examen préalable des censeurs romains : en autoriseraient-ils la publication ?

« Je travaille d'arrache-pied pour faire un commentaire sur S. Marc, qui est la réfutation constante des commentateurs rationalistes, en particulier de Loisy ; je mets là tout mon cœur, tout ce que je sais, tout mon désir de servir l'Église. Tout ce que vous trouvez à me dire, c'est le jugement qu'on ne sait si l'auteur est prêtre et catholique ! Franchement les bras tombent ! [...] On ne peut plus marcher, comme religieux, quand on ne constate chez l'autorité que désapprobation et défiance²⁸. »

La suspicion permanente envers Lagrange venait de haut : le pape n'en faisait pas mystère à ses visiteurs, qui, à leur tour, s'empressaient d'en diffuser la rumeur à tous échos. Les témoignages autorisés ne manquent pas :

— 1906, septembre, au P. Cormier : « En cette matière, soyez dur ; vous pouvez être assuré de l'appui du Saint-Siège²⁹. »

²⁷ Lagrange à Condamin, 2.1.1905. — Au même, le 3.3.1905 : « On me refuse absolument de publier ma petite réponse au P. Delattre (que je vous ai fait adresser) alors que nombre de journaux et de revues se prévalent de ce pamphlet pour m'accabler. Je n'ai, paraît-il, qu'à prendre patience. »

²⁸ Lagrange à Cormier, 19.8.1909.

²⁹ Cormier à Boulanger, provincial de Paris, 10.9.1906.

— 1907, avril, le cardinal Rampolla au P. Lagrange : « Plus modéré, plus modéré ! Le Saint-Père est inquiet ; des évêques ont écrit³⁰ ... »

— 1907, juin, au P. Cormier : « Le Saint-Père m'a confirmé de vive voix l'ordre de ne pas publier, même par fragments, le travail du P. L. sur la Genèse³¹. »

— 1908, février, à l'évêque de Grenoble : « *Aliquando claudicat* » (« Il faut, semble-t-il, ajoute le témoin présent à l'audience, que le Saint-Père soit bien prévenu pour tenir ce langage en audience, si privée soit-elle. »)³²

— 1909, juin, à l'archevêque de la Nouvelle-Orléans : « Il est à craindre qu'il ne se modifie pas tant qu'il ne sentira pas la main de fer du Saint-Siège³³ » (« Peut-être ledit archevêque nous a-t-il mal interprété la pensée du Saint-Père, remarque le P. Cormier, mais il y a de quoi réfléchir et veiller. »)³⁴.

— 1909, juin, au P. Cormier : « Maintenant il n'y a rien, mais c'est le passé. » Il me fit comprendre, du reste, note Cormier, qu'aucune mesure disciplinaire n'était préparée et qu'il ne doutait pas de sa vertu. « Mais, dit-il, il ne s'applique pas assez à la théologie³⁵. »

À force d'être suspecté, le P. Lagrange devait finir par être censuré. Voilà qu'un décret de la Consistoriale daté du 29 juin 1912 lui inflige un désaveu public et proscriit ses ouvrages dans les séminaires³⁶. Si la soumission aussi sincère qu'absolue dont il fait preuve aussitôt envers le pape (qui exprime au P. Cormier sa satisfaction) lui épargne les foudres de l'Index, elle ne lui évite ni un réquisitoire accablant en forme d'explications publiées par la Consistoriale³⁷, ni l'envoi en exil loin de Jérusalem durant une année. Il est vrai qu'en la circonstance le maître de l'ordre, par son appel à Pie X, a eu le mérite de sauver la *Revue Biblique*. Encore le P. Cormier n'en estimait-il pas moins la condamnation justement méritée (« Il y avait quelque chose à faire, déclare-t-il, le 3 août, au procureur général de l'ordre ; nous ne pouvions le faire, l'Église l'a fait, ayons confiance ») et les attendus pleinement fondés (« Je ne sais, explique-t-il, le 15 décembre, au provincial de Toulouse³⁸, si vous avez vu les censures détaillées relatives au P. Lagrange sous forme de réponse de la Consistoriale à une demande d'éclaircissements de l'archevêque de Sienna. C'est sévère. Que de fois je lui ai dit des choses semblables »).

³⁰ *Souvenirs*, p. 167.

³¹ Cormier à Zapletal, 11.6.1907.

³² Abbé J.L. David à Lagrange, 23.2.1908.

³³ Cormier à Boulanger, lettre transmise par celui-ci à Lagrange, 29.6.1909.

³⁴ Cormier à Tapie, provincial de Toulouse, 29.6.1909.

³⁵ Cormier à Tapie, 29.6.1909. — Quand le P. Lagrange réclame au P. Cormier un professeur de théologie pour Jérusalem, le 25.8.1909 : « Pour ma part, écrit-il, je tiendrais même à avoir toujours un thomiste, ne fût-ce que pour bon conseil. Quand j'ai commencé à écrire, on m'accordait volontiers de bien connaître saint Thomas. Maintenant on trouve cette concession trop flatteuse et on a persuadé le Saint-Père que je ne sais pas de théologie. Je suis toujours disposé à subir à Rome les examens que l'on voudra. »

³⁶ L'épisode est bien connu grâce aux *Souvenirs*, p. 202-212.

³⁷ *Souvenirs*, p. 363-368.

³⁸ Celui-ci, chauffé en sous-main par le P. Cormier, ne montre guère de cœur au P. Lagrange. « Tant pis pour vous. Vous l'avez bien cherché ! » (si je traduis bien ce qu'en rapportent les *Souvenirs*, p. 201, note 60).

Même sous un autre pontife plus bienveillant³⁹, sous un autre maître de l'ordre plus confiant⁴⁰, l'hostilité ne désarmera pas, devant laquelle le P. Lagrange réagira :

— tantôt avec crainte, comme le 7 novembre 1920 à Henry Hyvernat : « Vous avez su, à Paris, combien notre maison y est en bonne réputation. Plût à Dieu qu'il en fût de même à Rome. Mais nous y avons des adversaires passionnés, qui disent trois fois le jour au Saint-Père : *Delenda Carthago*... Que faire ? Prendre patience, et laisser de côté les questions qui intéressent le public, et les solutions qui feraient du bien aux âmes ? »

— tantôt avec espoir : « Je commence à partager votre optimisme. S'il est permis à S.E. le cardinal Billot de jeter par-dessus bord toute l'ancienne théologie sur un grave point dogmatique, je ne vois pas pourquoi on refuserait la liberté à nos pacifiques études historiques et littéraires, sur lesquelles les Pères n'ont rien dit, ni S. Paul. Il me semble que vous êtes spécialement bien placé pour faire valoir cet argument. Et la façon dont le cardinal Van Rossum traite le décret aux Arméniens ! »

Aucun changement de conjoncture n'empêcherait le P. Lagrange de porter la flétrissure indélébile des accusations que lui avait values son labeur au service de la Bible durant la crise moderniste. Jamais formellement condamné, jamais réhabilité non plus, voué à demeurer suspect jusqu'au bout, héroïquement fidèle à l'Église malgré tout.

3. L'échange entre Rome et Jérusalem

Entre le P. Cormier et le P. Lagrange (même avec le Vatican, les relations de l'École biblique passent par le truchement du maître de l'ordre) la communication ressemble à un dialogue de sourds⁴¹. La mésentente perpétuelle provient de trois chefs principaux.

D'abord le moralisme à tout propos, que le prieur de Saint-Étienne reproche au maître de l'ordre : « Quant à la question de fond, à savoir que l'on doit travailler d'une façon progressive et active pour l'intelligence et la défense des saints Livres, elle me paraît toujours

³⁹ Benoît XV, le 8.1.1915, accorde une audience au P. Lagrange. « Je me rappelle, écrit le pape de sa main au P. Cormier, de l'avoir connu autrefois, mais je serai charmé de le recevoir aujourd'hui. » — De Pie XI, le P. Lagrange écrit au P. Condamin, le 18.5.1922 : « L'élévation de S.S. Pie XI me paraît extrêmement heureuse. Que fera-t-il pour les études ? Nous n'en savons rien. C'est une consolation pour nous qu'il ait toujours été abonné à la *Revue Biblique*... Attendons. »

⁴⁰ M^e Theissling à Bonhomme, provincial de Toulouse, 10.7.1921 : « L'École biblique est en grande partie l'œuvre de votre province, et je désire qu'elle trouve toujours chez vous sympathie et appui. Je vais plus loin, et devant ceux qui pourraient suspecter ou redouter son enseignement, je déclare que j'en prends l'entière responsabilité. La loyauté et l'orthodoxie du R.P. Lagrange ne font actuellement pour moi aucun doute, et j'estime du plus grand intérêt pour la sainte Église que, dans une soumission fidèle à l'autorité, son œuvre magnifique prospère et soit soutenue. » On chercherait en vain une déclaration semblable dans la correspondance du P. Cormier.

⁴¹ La publication, que je prépare de la correspondance Cormier-Lagrange permettra d'en juger sur pièces. — La *Lettre à un Étudiant en Écriture-Sainte*, publiée par le P. Cormier à Fribourg (Suisse) en 1905, notamment p. 65-75, résume des thèmes omniprésents dans les lettres adressées au P. Lagrange.

hors de discussion. Sans doute, comme le rappelle V.P. R^{me}, il y faut de la docilité de la piété, de la patience et de la confiance en Dieu [...] mais il y faut aussi du courage et de l'activité⁴². » Les enjeux scientifiques du combat, la compétence indispensable pour y prendre part sont perpétuellement éludés. Cela parce que le jugement du maître de l'ordre sur les travaux de l'École biblique n'est jamais porté en termes de vérité, mais toujours en fonction de l'opportunité. Peut-être votre théorie aura-t-elle gain de cause à long terme, pour l'instant elle n'est pas bonne à publier. Quand le P. Lagrange attaque : « Je crois que les niaiseries de M. Fillion font autant de tort à l'honneur de l'Église que les témérités de M. Loisy ; il faut, pour l'honneur de l'Église, qu'on sorte des enfantillages, et, pour en sortir, il faut bien les signaler⁴³ », le P. Cormier se scandalise : « Il faut éviter de frapper d'une même censure, comme non moins nuisibles les uns que les autres à la cause catholique, les critiques et les conservatistes. Nous arroger l'appréciation du prétendu mal fait par nos compagnons d'armes serait dépasser notre mission et notre vocation⁴⁴. » C'est que l'affrontement entre l'exégèse critique et la lecture traditionnelle de la Bible est ramené, dans la perspective du probabilisme, à un conflit d'opinions de sens contraire, les unes fortes de l'adhésion presque unanime du clergé et des fidèles, les autres partagées par quelques novateurs aventureux. « Ceux qui usent, pour les produire, de la liberté laissée jusqu'ici par l'Église, comment refuseraient-ils à d'autres d'user de leur liberté en sens contraire, et, s'ils ont part au gouvernement, d'y agir selon leurs lumières et leur conscience⁴⁵ ? » On voit à quelle préférence le tutorisme⁴⁶ incline le P. Cormier. Aussi celui-ci exécute-t-il « cette meute de prétendus progressistes », « cette armée, cette ligue plus ou moins occulte d'hommes, de jeunes gens infatués de nouveautés, présomptueux, contempteurs non seulement de la tradition antique, mais de l'autorité enseignante actuelle⁴⁷ ». Leur engouement irréfléchi pour la critique ne pouvait qu'effrayer Rome et desservir le P. Lagrange.

Ensuite ce qu'il faut bien appeler un dysfonctionnement de la subsidiarité. Le P. Cormier est un supérieur profondément humble, qui ne joue pas au potentat omniscient. Traitant des études avec le procureur général, « vous allez me dire que je fais le connaisseur, écrit-il. Je ne le veux pas, ce serait contre ce que m'a dit un jour le P. Jandel : *Vous ne pouvez compter devenir savant, tâchez du moins de devenir un saint*. La première partie est accomplie ; priez pour que j'exécute l'autre⁴⁸ ». Toutefois la médaille présente un revers. Devant les difficultés qui surgissent au sujet de l'École biblique d'une part le P. Cormier réagit d'instinct dans le sens du traditionalisme le plus étroit (celui de la formation qu'il a reçue jadis au séminaire d'Orléans, puisqu'il n'a pas fait d'autres études) ; d'autre part, en s'effaçant, il se décharge de ses propres responsabilités soit sur son conseil, sans lequel il ne

⁴² Séjourné à Cormier, 2.3.1905.

⁴³ Lagrange à Cormier, 17.1.1904 : « Nous sommes inondés de productions catholiques niaises, badaudes ; tout passe avec approbation, c'est un déluge. » Ou le 3.5.1908 : « La campagne du R.P. Pègues [en 1896] en faveur de Diana Vaughan n'a pas été moins préjudiciable à l'honneur de l'Église que tel autre écrit, et il ne semble pas que la *Revue Biblique* soit obligée d'épouser les options du P. Pègues contre Mgr Batiffol. »

⁴⁴ Cormier à Lagrange, 8.3.1905.

⁴⁵ Cormier à Lagrange, 30.3.1905.

⁴⁶ « C'est cependant dès le début qu'elle [la *RB*] se propose résolument le progrès à l'encontre d'un certain tutorisme bien intentionné mais mal informé, qui, selon nous, prenait des opinions routinières pour des affirmations de l'Écriture et en compromettait ainsi la véracité », *Souvenirs*, p. 42.

⁴⁷ Cormier à Lagrange, 14.1.1909.

⁴⁸ Cormier à Desqueyroux, 2.7.1905.

décide rien⁴⁹, soit sur quelque cardinal ou sur le pape en personne : quand je n'ai pas de lumière, répète-t-il volontiers, je recours à mes propres supérieurs. Si bien que le maître de l'ordre devient une simple courroie de transmission entre le Vatican et l'École biblique. « Je ne crois pas, réplique le P. Lagrange, que tout dans l'Église, doive dépendre de l'initiative du pape. Il est le juge suprême ; s'il faut qu'il donne le branle à tous les mouvements, l'Église n'est plus qu'une machine où tous les mouvements sont réglés administrativement⁵⁰. » Qui plus est, au nom de « l'autorité enseignante », tous les actes du magistère sont censés jouir du même maximum d'autorité doctrinale, y compris le décret du Saint-Office sur les trois témoins célestes⁵¹ ou les déclarations de la Commission biblique⁵². Ces actes de l'« autorité enseignante » réclament une adhésion non seulement passive (le silence respectueux) mais active et sincère. En fils soumis — mais attristé — de l'Église, le P. Lagrange se montre toujours prêt à se taire et à se rétracter si le Saint-Siège le désire⁵³. Non toutefois sans conserver son franc parler envers le P. Cormier : « Vous êtes très soucieux, à bon droit, que l'ordre ne soit pas censé entrer en corps dans la voie critique ; mais, je vous en supplie, tout en manifestant vos préférences pour les systèmes anciens, ne le jetez pas non plus dans la voie anti-critique. Laissez-nous vivre. Défendez-nous plutôt contre une coterie réactionnaire dont vous avez pu mesurer l'impudence⁵⁴ ... »

Dernière source de malentendu : les valeurs naturelles dont se réclame le P. Lagrange, auxquelles demeure insensible le P. Cormier. L'honneur, et non pas seulement celui de l'Église ou de l'ordre, mais aussi celui des études et surtout celui du chrétien, celui qui interdit toute flagornerie et toute servilité, mais qui demande réparation devant les imputations calomnieuses (or le P. Lagrange ne sera jamais autorisé à répliquer à l'agression du P. Delattre). La conscience, qui inspire la rigueur scientifique, qui empêche d'épouser l'opportunisme des supérieurs, qui dicte un inflexible *non possumus*. « Vous me direz que nous aurons aussitôt toute votre sympathie si nous passons dans le camp Vigouroux. Cela nous ne le pouvons pas⁵⁵. » Sur les théories contestées et très mal vues pourtant, le P. Lagrange n'est pas disposé à faire de concessions. Ainsi à propos des « apparences » : « rien n'a paru de lui, se plaint le P. Cormier, qui remît les choses à leur place et rectifiât la théorie dans un sens plus conforme à la tradition. Sa conscience, dit-on, s'opposerait à parler comme les conservateurs⁵⁶. » Là où l'un tient le langage de la probité intellectuelle, l'autre ne voit que résistance indue aux vœux de l'autorité, telle celle que jadis les jansénistes avaient opposée à Rome. Rien pourtant n'est plus étranger à ce religieux exemplaire : quand l'autorité ordonnera

⁴⁹ Séjour à Lagrange, 1.2.1906.

⁵⁰ Lagrange à Cormier, 31.12.1904.

⁵¹ *Enchiridion biblicum*, Rome, 1956, n° 135 (13.1.1897). En le transmettant au P. Lagrange, le commissaire du Saint-Office, Th. Granello, explique que ce décret est dirigé « contre les intempérances d'une certaine école critique » envers laquelle quelques collaborateurs de la *Revue Biblique* se montrent trop favorables.

⁵² *Enchiridion biblicum*, n° 283-288 (18.11.1907) sur l'autorité dont jouissent les déclarations de la Commission biblique.

⁵³ *Souvenirs*, p. 135. Au risque de paraître sacrifier son devoir de critique. « La sincérité de son obéissance fait quelque tort à sa science, observe A. Loisy (Mémoires III, p. 186), pour une fois point trop malveillant envers le P. Lagrange. La responsabilité morale de son attitude incombe surtout à ceux qui la lui imposent. »

⁵⁴ Lagrange à Cormier, 13.10.1905.

⁵⁵ Lagrange à Cormier, 25.8.1909.

⁵⁶ Cormier à Taie, 29.6.1909.

l'anéantissement, le P. Lagrange, sans un murmure, pratiquera la mortifiante soumission de l'obéissance héroïque⁵⁷.

Conclusion : exigence scientifique et esprit de foi

À travers les incessantes difficultés que suscitait sa recherche critique, le P. Lagrange n'a cessé de maintenir une parfaite rectitude spirituelle. Pour lui la science ne se sépare jamais de la prière. Il en était bien conscient dès qu'il esquissait, à Vienne en 1889, le programme de la future École biblique.

« Puisque je suis en veine d'indiscrétion, écrivait-il à au supérieur de Saint-Étienne, permettez-moi encore de vous supplier de ne pas permettre que, sous prétexte de hautes études, on réduise nos futurs étudiants à la portion congrue en fait d'observances liturgiques. Je crois avoir donné des marques d'une vraie passion pour l'étude, mais je déclare que je ne la comprends pas, dans notre ordre, sans le chant d'une bonne partie de l'office, comme repos et comme lumière ; je crois que ce serait aussi une partie de notre apostolat en Orient. L'étude de l'Écriture sainte sans un grand esprit de foi est fort périlleuse, comme le prouvent de nombreuses apostasies, et je ne me soucierais pas de travailler pour arriver à ce résultat pour moi ou pour les autres⁵⁸. »

Que d'autres prétendent que la société moderne a davantage besoin de prêtres saints que de prêtres savants, de prêtres zélés que de prêtres studieux⁵⁹, selon le P. Lagrange l'étude rigoureuse est tout aussi nécessaire que la prière fervente à qui est chargé du salut des âmes. Réciproquement la seconde stimule la première. La réaction piétiste contre l'exigence scientifique ne saurait se réclamer du fondateur de l'École biblique⁶⁰.

« Si c'est la vraie piété, on ne voit pas qu'elle puisse nuire aux études ni qu'elle rétrécisse l'esprit. Sous ce rapport, il suffit de rappeler les études monastiques où les longues heures consacrées au culte n'ont jamais paralysé la production littéraire. On a toujours remarqué, au contraire, que l'observance de règles très austères coïncidait avec un élan notable dans les sciences sacrées. C'est après la réforme du Vén. P. Michaelis que l'ordre de Saint-Dominique, en France, a produit les Goudin, les Gonnet, les Contenson, les Massoulié⁶¹. »

⁵⁷ Sur l'obéissance du P. Lagrange, il faut relire l'admirable article de P.-R. RÉGAMEY, « L'épreuve de l'obéissance », dans *La Vie spirituelle*, avril 1951, repris dans *Portrait spirituel du chrétien*, Paris, 1963, p. 269-288.

⁵⁸ Lagrange à P. Meunier, vicaire du couvent Saint-Étienne, 16.3.1889.

⁵⁹ *La Vérité française*, 23.10.1903, cité par É. POULAT, *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste*, Paris, 1962, p. 197.

⁶⁰ Loin d'imputer cette attitude au P. Cormier, le P. Lagrange reconnaissait à celui-ci le mérite d'avoir encouragé les études dans la province de Toulouse, puis, à la tête de l'ordre, d'avoir soutenu la faculté de théologie de Fribourg et d'avoir fondé l'*Angelicum*.

⁶¹ *RB XIII*, 1904, p. 130.

Quand d'autres redoutent que l'étude scientifique de la Bible constitue une profanation de cette autre Eucharistie⁶², le P. Lagrange tient que le sacrement du Verbe est « une chose sainte, mais ordonnée par Dieu au salut des âmes ». Il sait passer de l'Écriture vénérée dans le sanctuaire à l'Écriture disséquée dans le laboratoire. « J'aime entendre l'Évangile chanté par le diacre à l'ambon, au milieu des nuages de l'encens : les paroles pénètrent alors mon âme plus profondément que lorsque je les retrouve dans une discussion de revue⁶³. »

« L'enjeu du combat pour la Bible n'est pas moins apostolique que scientifique : il en va du salut des âmes », répétait le P. Lagrange. Aucun mot ne dit mieux quel fils exemplaire de saint Dominique il fut.

⁶² Que l'Écriture sainte soit une seconde Eucharistie, devant laquelle on doit fléchir le genou comme devant le tabernacle, ou encore qu'elle soit le sacrement du Verbe, c'est un thème fréquent dans la littérature religieuse des années 1900. Il se trouve également chez le P. Cormier, *Lettre à un Étudiant en Écriture-Sainte*, p. 65. Dans le même sens, Cormier à Lagrange, 31.12.1907 : « Que Buffon prît des manchettes de dentelle pour écrire, libre à lui ; pour nous, dans le domaine dont il s'agit, c'est plutôt une étole qu'il faut prendre. »

⁶³ *RB* I, 1892, p. 2.